Bandol B.

N°39 / JANVIER/ FÉVRIER 2023

DOSSIER
Sobriété énergétique,
comment la ville prépare l'avenir

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Election du nouveau conseil des jeunes

Bandol

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4/5 RETOUR EN IMAGES

6/7 VIE PRATIQUE
Médailles de la ville
Parking du 11 novembre : objectif été 2023
Accès à un médecin traitant
Démarche d'adressage des rues de la ville

8 ACTUALITÉS
Un nouveau site internet pour le début de l'année

9 ACTUALITÉS
Belle perf' pour le club d'athlétisme

10 CULTURE
Nouvelle saison culturelle

12 à 14 L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

15 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Élection du nouveau conseil des jeunes

16 à 19 DOSSIER
Sobriété énergétique, comment la ville prépare l'avenir

20/21 EXPRESSION POLITIQUE

22 ÉTAT CIVIL
BIENVENUE AUX PROFESSIONNELS

23 BANDOL VU PAR VOUS

2023 : adopter la sobriété, et pourtant avancer

Face au concert médiatique, l'entrée en 2023 pourrait ressembler à un saut dans l'inconnu. D'aucuns pourraient se sentir submergés, alors qu'au contraire c'est un état d'esprit combatif qu'il faut garder pour agir, avancer malgré les contraintes et embûches.

Alors tant pis pour les crises, c'est avec cet état d'esprit, cette motivation intacte que l'équipe autour de moi aborde 2023, qui sera assurément encore différente de l'étrange série que nous avons vécu depuis la fin du mandat précédent.

Tant pis pour la crise sanitaire : nous avons su nous adapter depuis mars 2020, avec les gestes barrières et le masque toujours utile. La neuvième vague ne nous épargnera certainement pas une dixième, mais nous avons appris à organiser l'agenda de la ville avec les contraintes sanitaires.
Tant pis pour la crise économique : notre gestion rigoureuse depuis 2014 permet à Bandol de poursuivre son évolution. Nous travaillons toujours à la préparation des parties les plus ambitieuses de notre programme choisi par les électeurs en 2020, et les 3 ans qui viennent verront beaucoup de transformations, allant de Bendor déjà bien lancée, aux voies permettant une meilleure intégration des différents modes de transport, en passant par la renaissance du stade, ou le futur parc Deferrari, et bien sûr les travaux profonds dont le port a besoin incluant un pôle nautique à la hauteur du rang de notre bassin dans la plaisance française.
Tant pis pour la géopolitique mondiale : les bandolais(es) ont répondu présent(e)s pour aider la population ukrainienne, et se mobilise(ro)nt encore sur les opérations à venir si les circonstances l'exigent.
Tant pis pour la crise énergétique : Bandol bénéficie de bons recrutements récents qui permettent de passer la surmultipliée sur la gestion de ses bâtiments, lancés dans un patient travail de mise à niveau, pour lequel l'Etat, et la raison, nous imposent un défi de marche vers la sobriété et l'efficience.

Tant pis pour les circonstances difficiles, nous avons su être prévoyants, et nous sommes combatifs, pour une nouvelle année qui ne nous épargnera pas d'autres surprises. Nous avons continué à avancer et les progrès s'enregistrent comme toujours à petits pas en début de mandature, puis à grandes enjambées pour les projets qui demandent plus de préparation.

Alors 2023 sera une année charnière, où à l'échelle de Bandol, plusieurs enjeux clefs devraient se dénouer : avenir du stade, chantiers au port, retour du parking du 11 novembre, pour ne citer que les plus emblématiques. Et nous continuerons de vivre et célébrer notre chance de vivre ici, avec nos associations et nos clubs sportifs, avec les événements qui égayent le calendrier, de potiers en salon nautique, de Bandol Classic en expositions intérieures ou extérieures, de vacances en week-end et tout au long des 12 prochains mois.
A tous, je souhaite une très belle année.

Retour en images

9, 23/11 & 14/12

RENCONTRES AVEC LE MAIRE

Monsieur le Maire, les élus et les agents de la ville viennent à votre rencontre pour répondre à vos questions. Retrouvez le compte-rendu de l'ensemble de ces rendez-vous sur notre site.
Prochaine rencontre, le mercredi 4 janvier à 10H30 quartier Vallongue - Poutier (rendez-vous sur le parking de l'école de Naron).

VACANCES DE TOUSSAINT POUR BANDOL JEUNES

Les jeunes ont eu la chance de bénéficier d'un programme chargé pour les vacances : visite de la grotte Cosquer, du zoo de Sanary-sur-Mer, tir à l'arc, overboard, journée à Ok Corral, cinéma, bowling, laser forest et du bubble foot... Une soirée halloween incroyable qui a transformé le carré en maison de l'horreur.

ILLUMINATIONS DE NOEL

La majestueuse déambulation "Pachy Indian Christmas" a marqué le démarrage des festivités de Noël. Sonorisée, accompagnée d'éléphants blancs lumineux sur échasses, de danseuses tigresses et de singes circassiens cette déambulation a marqué le début des illuminations.

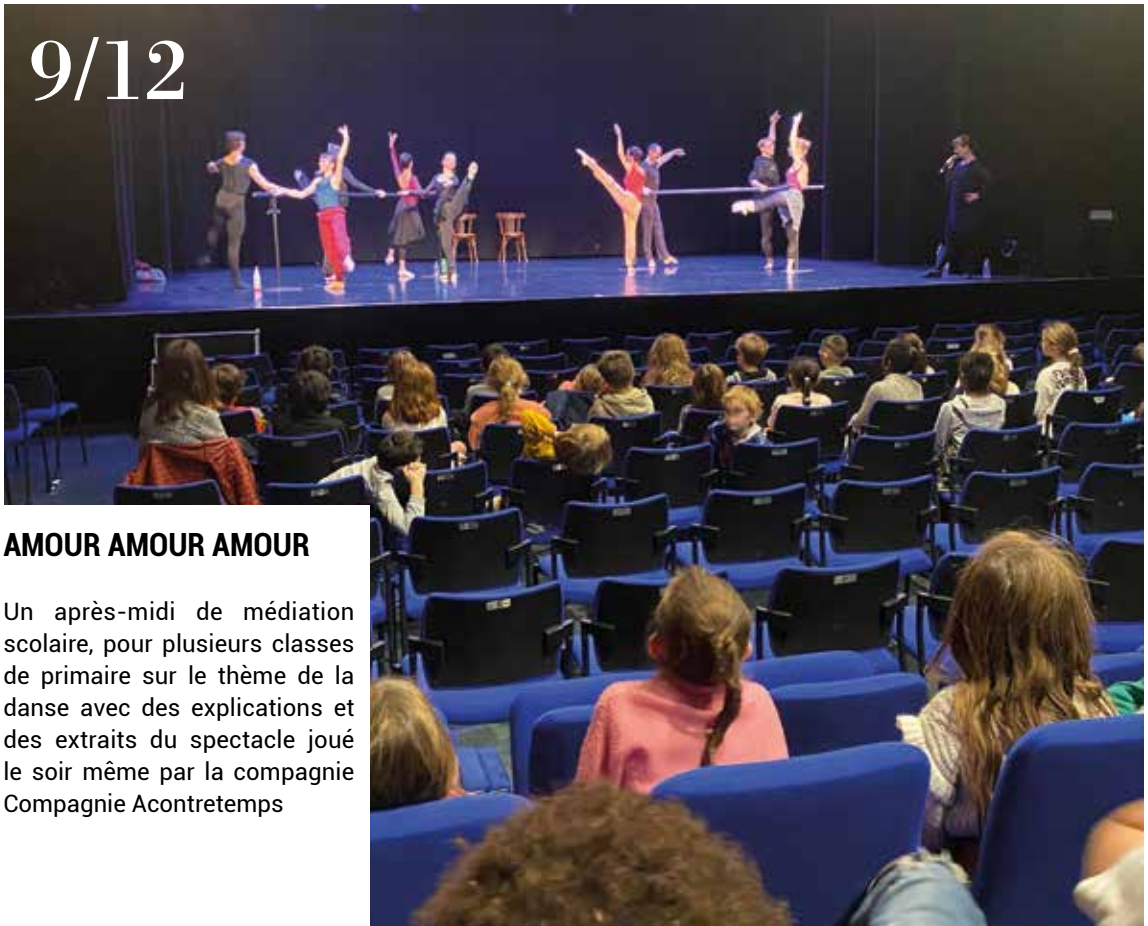

AMOUR AMOUR AMOUR

Un après-midi de médiation scolaire, pour plusieurs classes de primaire sur le thème de la danse avec des explications et des extraits du spectacle joué le soir même par la compagnie Compagnie Acontretemps

Vie pratique

Médailles de la ville

Vous vous êtes mariés il y a quelques dizaines d'années entre les mois de juin et décembre ? Vous fêtez vos noces d'or (50 ans), d'orchidée (55 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans) ou de platine (70 ans) en 2023 ?

Faites-vous connaître au bureau des formalités administratives avant le 15 octobre. Une cérémonie officielle sera organisée d'ici décembre pour célébrer tant d'années de partage et d'amour.

Informations : 04 94 29 22 32

Accès à un médecin traitant

La santé touche le quotidien de l'ensemble des Français. Avoir un médecin traitant est un droit qui doit être satisfait sur l'ensemble du territoire.
Pour les patients qui sont ou se retrouvent sans accès à un médecin traitant, la CPTS Var Ouest met en place un questionnaire à remplir afin de leur trouver un médecin et ainsi réduire les ruptures de parcours.

Retrouvez le questionnaire sur notre site internet ou en scannant ce QR code

scannez-moi

Démarche d'adressage des rues de la ville

Les communes sont désormais dans l'obligation d'établir une dénomination des voies plus précise afin de mieux orienter les usagers, de faciliter le repérage des services de secours, police, gendarmerie, de simplifier l'acheminement du courrier et d'assurer le bon fonctionnement de nombreux services, fournisseurs d'énergie, d'eau... Ce travail va également permettre de recenser l'ensemble des voies qui devraient faire l'objet d'une dénomination.
C'est pourquoi deux agents de la ville procèdent à la campagne de vérification de tous les numéros de voirie présents ou non sur les constructions ainsi que les plaques de voies. Ils sont porteurs d'une carte (ci-dessous) qui vous permet de vérifier leur appartenance aux services de la ville.

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph - Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA - Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique - Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30 - Le journal municipal, mode d'emploi : trimestriel / 7 000 exemplaires / Publipostage / Points de dépôts - Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur facebook et instagram @villedebandol

Parking du 11 novembre : Objectif été 2023

Le 15 janvier 2018, tous les Bandolais se souviennent du terrible incendie qui a ravagé le parking du 11 novembre, blessant certains de nos courageux sapeurs-pompiers.
La commune fut ainsi privée des 194 places de stationnement de ce parking souterrain de centre-ville. Compte-tenu des importants dégâts occasionnés, l'assureur du véhicule à l'origine de l'incendie a engagé une procédure judiciaire devant le Tribunal de Grande Instance de Paris en mars 2018. Plusieurs experts ont ensuite été désignés pour déterminer les causes du sinistre, les travaux à réaliser pour remettre en état le parking ainsi que les responsabilités de chacun.
Après une longue procédure administrative, la commune a enfin pu lancer les marchés publics en fin d'année 2022 pour réhabiliter ce bâtiment. Ainsi, dès janvier 2023, des travaux de réhabilitation, de mise aux normes, de mise en sécurité et en accessibilité seront menés.
L'objectif de cette opération, d'un coût global d'environ 2 millions d'euros, est d'ouvrir le parking au public pour l'été prochain.

Numéros d'urgence

15 SAMU
17 police secours
18 pompiers
112 européen
114 malentendants
115 samu social
196 sauvetage en mer
01 40 05 48 48 centre antipoison
32 37 pharmacie de garde
36 24 SOS médecins

Un nouveau site internet pour le début de l'année

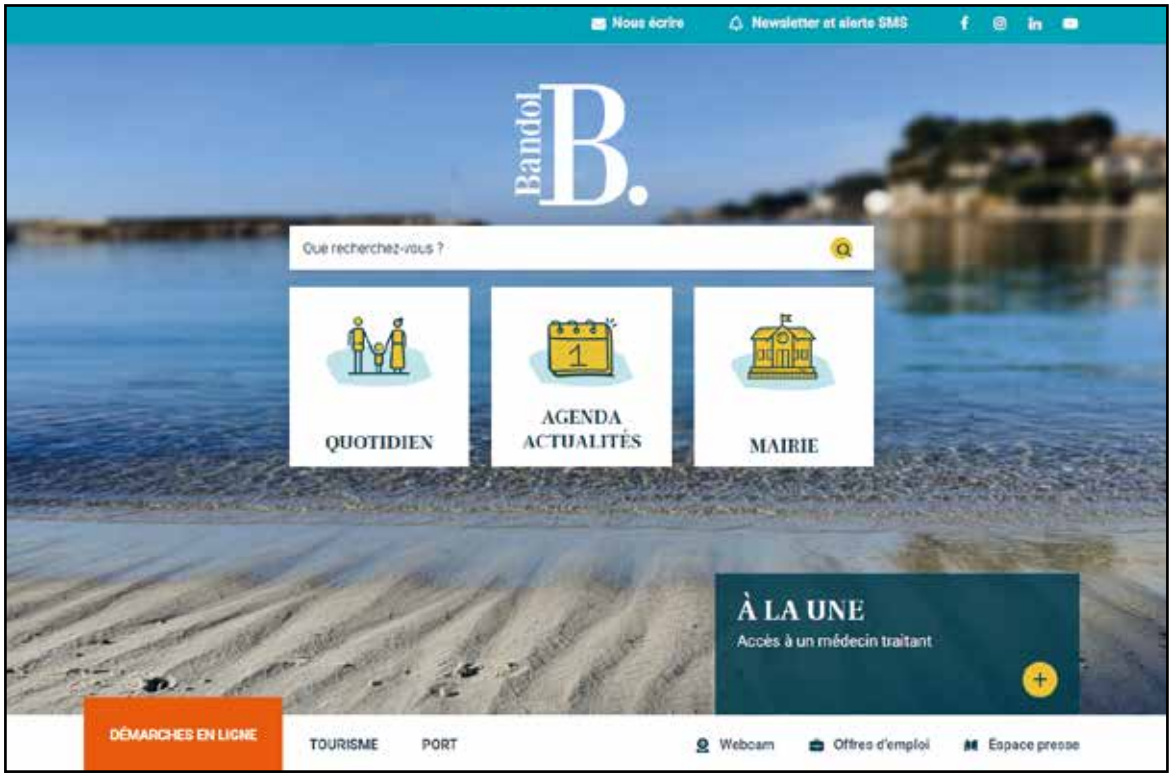

Afin de répondre aux attentes des citoyens et à l'évolution des outils numériques, la ville refond son site afin de le rendre plus performant, plus moderne et plus accessible à ses visiteurs.

S'adapter aux évolutions

Au premier coup d'oeil, cette refonte se distingue par un nouveau design de la page d'accueil pour la rendre plus simple et lisible. Ce n'est pourtant pas la seule évolution du site. Cette nouvelle page d'accueil permet une rapidité d'accès vers nos trois boutons d'entrée principaux qui correspondent à vos besoins. Un moteur de recherche plus performant vous offre la possibilité de faire une recherche par mot clé sans passer par l'arborescence du site.

De nouvelles fonctionnalités

Ce travail de refonte a également permis de mettre en place de nouvelles fonctionnalités telles que :

> Des plans interactifs permettant de recenser les points d'intérêts et les équipements de la commune,

> Un formulaire de signalement, avec photo et géolocalisation, vous permettant de signaler des dysfonctionnements sur la commune,

> Un espace presse afin de permettre aux journalistes de trouver nos communiqués et ressources simplement.

Belle perf' pour le club d'athlétisme !

Axel Arribot, membre du club Bandol Sanary Saint-Cyr Athlétisme (BSSA), vient de décrocher la 117ème place du semi-marathon Marseille-Cassis, sur plus de 20 000 participants, en seulement 1h16 ! Une très belle performance à célébrer.

Jeune bandolais de 26 ans, Axel Arribot s'est inscrit au club d'athlétisme de la commune (BSSA) en 2009 après avoir essayé de nombreux sports différents. Il avait alors 13 ans, catégorie minime. Il débute immédiatement par la course à pied, et s'intéresse plus particulièrement au demi-fond. Une passion qu'il partage avec son coach Roland et Emélie, fille de ce dernier, qu'il considère comme des membres de sa famille et qui l'encouragent constamment.

Il commence les compétitions dès son inscription, notamment au travers de cross comme celui de Fabregas à la Seyne-sur-mer. Mais, c'est en 2014 que les performances deviennent plus marquantes et lui donnent une réelle motivation pour continuer… et même en faire son métier puisque depuis l'année dernière, il apporte ses conseils dans la vente de chaussures de course à pied pour un magasin d'Ollioules.

Ainsi, il participe cette année, pour la première fois, au marathon de Paris pour finir la course dans les 500 premiers sur plus de 35 000 participants, pour un temps de 2h46 !
Bien entraîné et motivé, il entame avec envie le semi-marathon de Marseille-Cassis le 30 octobre dernier. Il va ainsi enregistrer un excellent temps de 1h16 pour finir à la 117ème place sur plus de 20 000 participants et sûrement le premier bandolais !

Rendez-vous est pris pour un prochain marathon, mais dans un autre pays, pour varier les plaisirs… Nul doute que vous pourrez le retrouver dans une prochain édition de la traditionnelle "Bandol Classic".

Nouvelle saison culturelle

Rendez-vous avec le portrait à Ravaisou

Le portrait est un genre qui touche de nombreux domaines artistiques : les arts visuels, la littérature ou encore le théâtre. Il cherche à représenter l'apparence extérieure d'une personne mais aussi son caractère, les sentiments qui l'agitent, sa vie intérieure.
Les artistes invités pour la saison culturelle 2023 ont tous un rapport privilégié avec l'art du portrait.
Marian Williams, à travers la technique du collage, réalise notamment des portraits de femmes montrant l'émancipation de ces dernières.
Aliénor de Cellès proposera dans le cadre de son exposition une machine d'artiste inspirée par les cabines photographiques. Un portrait sera réalisé en seulement neuf minutes par le dessinator !
L'artiste Barbara Penhouët met en avant dans son travail, l'homme et ses paradoxes, l'homme dans tout ce qu'il a de plus ordinaire, ses moments de solitude, pris dans ses pensées, dans son univers, son corps et ses émotions.

Cultivons la différence au Théâtre Jules Verne !

Richesses de nos différences que l'on retrouvera avec poésie dans le spectacle jeune public de la Compagnie des Passages intitulé "Mongol !" pour lutter contre toute forme de harcèlement à l'école ou encore dans celui de la Compagnie la Robe à l'envers intitulé "Dé-livre-moi" où le livre reste un vecteur fort d'émancipation.
Différences de langage illustrées par Eric-Emmanuel Schmitt, pour qui les grands compositeurs ne sont pas que des compositeurs, mais des guides spirituels qui nous apprennent à vivre.
Sans oublier Debout sur le Zinc et et la Grande Sophie qui manifestent leur singularité avec talent, authenticité et sincérité.

> Toute la programmation sur www.bandol.fr

Tarifs réduits proposés à tous les membres des associations bandolaises sur présentation d'un justificatif en caisse.

Janvier & février 2023

Bandol B.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

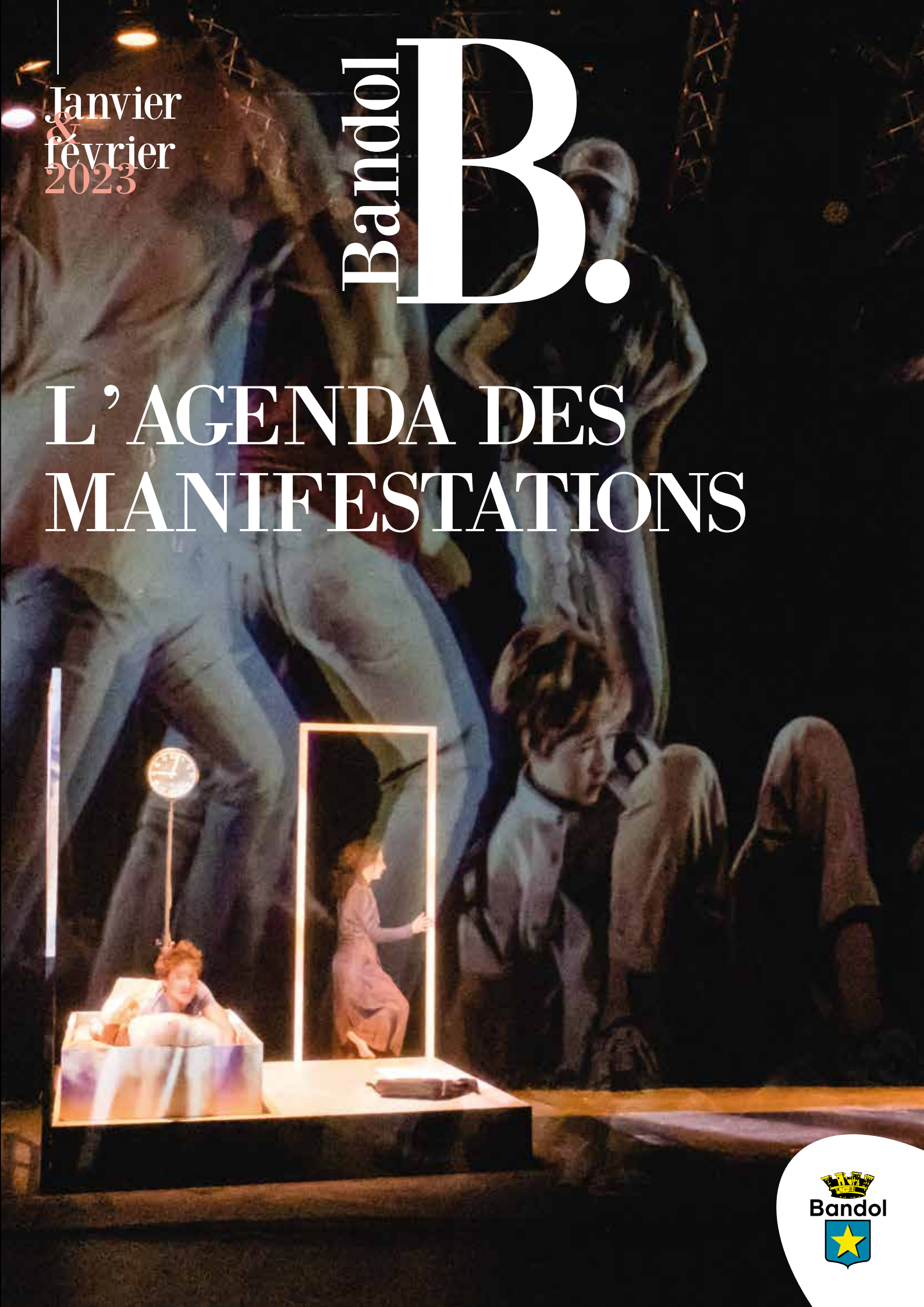

Bandol

L'AGENDA
Janvier & février

MERCREDI 4/01 à 10h30

Rencontres avec le maire

Réunion de quartier Vallongue – Poutier
Rendez-vous sur le parking de l'école de Naron

JEUDI 5/01 à 17h
Conférence « Et la lumière fut… Mais qu'est-ce que la lumière ?»
Si la Genèse nous décrit la naissance de la lumière, elle ne nous dit pas ce qu'elle est ! Nous nous proposons une description de la quête de la nature de la lumière jusqu'à nos jours en insistant sur la dernière application de la lumière : la fibre optique.
Présentée par Geneviève Nihoul - Par l'UTL

Salle Pagnol – Entrée libre

JEUDI 19/01 à 17h

Conférence «Représentation des Arts… Le paysage»

Cette conférence proposera une analyse transversale du paysage, dans ses différents sens et modes de représentations. Il incarne un concept polysémique traduit de façon singulière par chacun d'entre nous, chaque auteur, chaque artiste. Ainsi, le lien actif que nous établissons avec la nature prend sens lorsque nous le percevons sensiblement, lorsque nous le partageons avec d'autres regards, d'autres points de vue, c'est ce que nous tenterons de comprendre.
Présentée par Valérie Michel-Fauré
Par l'UTL

Salle Pagnol – Entrée libre

MERCREDI 25/01 à 10h30

Rencontres avec le maire

Réunion de quartier Bois Maurin

Rendez-vous avenue des Mésanges

VENDREDI 6/01 à 18h

Voeux du maire

Théâtre Jules Verne

JEUDI 27/01 à 19h
Jeune public à partir de 8 ans
MONGOL !
Compagnie des Passages
« Mon-gol ! Mon-gol ! »
Grâce à cette insulte qu'il ne comprend pas, le jeune Ludovic va se jeter à corps perdu dans tous les livres qui peuvent lui apporter une réponse. Un horizon inattendu s'ouvre à lui : celui de la Mongolie, des grandes steppes, de Gengis Khan, des chevaux sauvages.
Tarifs : 12€ / 8€
placement libre
Théâtre Jules Verne

3/02 → **29**/03

Exposition de l'artiste Marian Williams
Vernissage le vendredi 3 février à 18h

Galerie Ravaisou

Matinées Culturelles
Chaque samedi matin
Ateliers gratuits sur inscription pour les enfants à partir de 4 ans de 10h à 11h
Visite commentée gratuite sur inscription à 11h15

Galerie Ravaisou

Inscription au 04 94 29 12 76 ou par mail : animationculture@bandol.fr

3/02 → **4**/06

Exposition de sculptures monumentales de l'artiste Patrick Montalto
Sur la nouvelle promenade du Quai de Gaulle

Galerie Ravaisou
Vernissage le vendredi 3 février à 18h à la galerie Ravaisou

04/02 à 20h30

Sergio Ingérable

Sergio effectue un retour aux sources, sur scène, avec « Ingérable », un One Man Show musical.

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit moins de 12 ans
placement libre

Théâtre Jules Verne

Espace jeunesse de la médiathèque, pension Magali en janvier

Samedi 7 à 10h30
"Mini-ciné" 3-6 ans
Projection de courts métrages

Mercredi 11
Atelier de prévention des accidents domestiques et initiation aux gestes de premier secours
Par BBSECOURS,
- de 14h à 15h pour les enfants de 6 à 10 ans
- de 15h30 à 16h20 pour les enfants de 4-5 ans

Dans le cadre des Nuits de la lecture :
Vendredi 20 à 18h30
Spectacle "Ici la nuit"
par l'Autre compagnie, en partenariat avec Chateauvallon Liberté, dès 8 ans

Samedi 21
Lecture pour avoir peur,
de 10h à 10h30 pour les 5-7 ans
de 11h à 11h30 pour les + de 8 ans

Mercredi 25 à 10h
Animation scientifique par l'association Chercheurs en herbe, dès 6 ans

07 → **26**/02

Exposition de l'association « La Terre en Lumière »

Vernissage mardi 7 février à 18h00

Hall Maison Tholosan

MERCREDI 8/02 à 10h30

Rencontres avec le maire

Réunion de quartier La Garduère

Rendez-vous au 510 Chemin de la Garduère

VENDREDI 10/02 à 17h

Conférence «Philo… Pourquoi le temps s'accélère t-il ?»

L'accélération du temps semble indiscutable, aussi bien dans sa dimension individuelle que dans sa dimension collective. L'expérience individuelle du temps correspond-elle à une réalité physique, ou s'agit-il seulement d'une impression subjective ? Mais cette accélération du temps est avant tout une expérience collective qui semble avoir commencé aux environs de 1750. Ce qui conduit de nombreux sociologues à considérer que l'accélération temporelle définit notre modernité.
Présentée par Philippe Granarolo
Par l'UTL

Salle Pagnol – Entrée libre

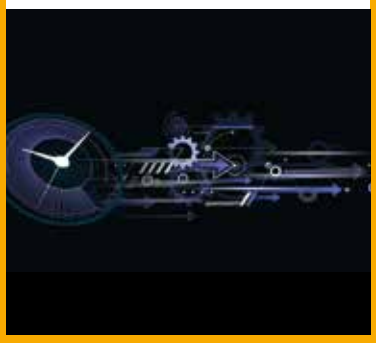

11/02 → **05**/03

Animations foraines

Allées Vivien

MERCREDI 21/02 de 8h à 12h30

Collecte de sang

Maison Tholosan - Salle Pagnol

VENDREDI 23/02 à 17h

Conférence « La muraille de Chine »

La muraille est l'un des monuments les plus emblématiques de l'histoire chinoise et mondiale. Frontière artificielle, mur défensif et chef d'oeuvre architectural, la muraille est le symbole de la continuité militaire et de la centralisation politique de l'empire chinois, du premier empereur Qin Shi Huangdi à la dynastie Qing. Nous évoquerons également l'image de la muraille aujourd'hui entre symbole national, attraction touristique et enjeu patrimonial.
Présentée par Frédéric Pédron
Par l'UTL

Salle Pagnol – Entrée libre

Espace jeunesse de la médiathèque, pension Magali en février

Jeudi 2 de 16h40 (juste après l'école) à 17h30
"1 crêpe, 1 histoire "
Dès 3 ans

Samedi 4 de 10 à 11h30
"Croc'livre" : une histoire + un petit-dej + un atelier, dès 5 ans

Mercredi 8 à 10h
"Ludi'time"
Découvrez des jeux originaux grâce à Kemu, qui vous conseillera des jeux, et vous accompagnera!
A partir de 6 ans

Samedi 11 à 10h à la salle Pagnol, maison Tholosan
Spectacle "La moufle, contes d'hiver" par la conteuse Florence Ferin,
A partir de 4 ans

Mardi 14 "Racontines",
Histoires pour petites oreilles
- De 9h45 à 10h10 pour les 9 - 18 mois
- De 10h30 à 11h pour les 18 mois - 3 ans

SAMEDI 25/02 à 20h30
Dal Sasso / Folmer Big Band
Concert Bandol Jazz Club

La musique de Christophe Dal Sasso et Nicolas Folmer est ouverte et propice aux métissages, aux rencontres, à créer une magie sur l'instant et à faire passer le public par une très large palette d'émotions.

Théâtre Jules Verne

Tarifs : 15€/10 €

28/02 → **19**/03
Exposition de l'artiste Maryse Chevallet
« De la campagne à la mer. »
Vernissage le mardi 28 février à 18h

Hall Maison Tholosan

Election du nouveau conseil des jeunes

Volonté de la municipalité, ce conseil municipal donne la possibilité aux jeunes d'être représentés et d'exprimer leurs idées, afin de faire émerger des solutions sur des thématiques essentielles à notre commune.

Les jeunes conseillers installés lors d'un conseil municipal

L'installation du conseil des jeunes a eu lieu vendredi 18 novembre. Après avoir mené leur campagne ces dernières semaines et leur élection, le 21 octobre dernier, les jeunes élus ont assisté à leur 1er conseil municipal d'installation, en présence de Monsieur le Maire, de madame Bouron, 1ère adjointe déléguée à l'éducation, de madame Luydlin conseillère municipale déléguée à la jeunesse, de madame Sauvan conseillère municipale coordinatrice de la politique d'animations de la ville, et de l'ensemble de l'équipe du service éducation.
Durant cette séance, les jeunes élus ont signé une charte d'engagement et reçu leur écharpe tricolore. Puis, ils ont assisté à une présentation de leur fonction à l'issue de laquelle ils ont pu poser leurs questions au Maire. Leur première commission de travail a eu lieu le 6 décembre.

Sobriété énergétique, comment la ville prépare l'avenir

Face à la hausse des prix de l'énergie et à la crise climatique, la ville met en place un dispositif pour réduire son impact sur l'environnement tout en limitant les hausses de budget pour la collectivité. Les élus sont engagés aux côtés des agents pour la transition énergétique et mobilisés pour préparer l'avenir.

Nous devons être exemplaires !

Un contexte climatique inédit

L'été le plus chaud jamais enregistré en Europe, une sécheresse historique, une crise énergétique annoncée comme étant la plus importante depuis les années 1970, une augmentation fin août des tarifs de l'énergie (1 000 € MWh, soit 12 fois le prix constaté à la même époque il y a un an)… La nécessité de la sobriété énergétique et de la transition écologique s'imposent. Face au risque de pénurie, un effort national de sobriété à toutes les échelles doit se mettre en place.

Un nouveau cadre légal

Le « décret tertiaire » impose aux collectivités d'être exemplaires. Ce décret précise les modalités d'application de l'article 175 de la loi ÉLAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique).

Cet article impose une réduction de la consommation énergétique du parc tertiaire français.

La loi ÉLAN pose un objectif de réduction des consommations énergétiques des bâtiments : -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050 ou l'atteinte d'un seuil de performance énergétique défini pour chaque typologie de bâtiments.

À ce jour, tous les bâtiments existants à usage tertiaire de plus de 1 000 m² sont concernés. Les typologies de bâtiments sont les administrations, bureaux, commerces, enseignement, hôtels, etc.

Face à un avenir qui s'annonce incertain sur le plan énergétique, la ville s'inscrit dans un plan de sobriété avec une série d'engagements sur le chauffage, l'éclairage public, les ressources en eau et toutes les dépenses liées aux fluides.

La ville met en place des actions concrètes

Adaptation de l'éclairage public

L'augmentation des prix de l'énergie, grève le budget de la collectivité. Un rapport sénatorial, paru en juillet, faisait état d'un bond «de 50% des dépenses énergétiques», selon l'association des petites villes de France. C'est pourquoi la ville prend des mesures concernant son éclairage public qui permettront, à l'année, une baisse de 70 000 euros des dépenses liées à l'éclairage public.

- A l'heure où l'on écrit ces lignes, la ville explore plusieurs pistes qui permettraient une réduction des plages horaires d'éclairage public. Cette mesure serait adaptée selon les quartiers de la ville. Ainsi, les rues indiquées sur le plan ci-contre restent allumées en continu.
- Les illuminations de Noël, ont été maintenues. Allumées officiellement le 5 décembre 2022, elles fonctionneront sur une plage horaire réduite. Il est également programmé une réduction de la période d'illuminations (arrêt des illuminations le lundi 9 janvier).
- La ville va bénéficier du déploiement de la télégestion sur l'ensemble des armoires d'éclairage public de la ville. Ce dispositif va permettre de détecter plus facilement les pannes sur le réseau et de piloter l'extinction nocturne. Ce projet est financé par un fonds européen à 70%, complété à 15% d'une participation du Symielec (Syndicat Mixte De L'energie Des Communes Du Var). Les 15% restants sont à la charge de la ville.

- La ville a établi un programme pluriannuel d'investissement permettant de réduire la facture énergétique de l'éclairage public qui représente 2575 points lumineux. Il permettra le passage en led sur 660 points lumineux en 2022. Ainsi, les ampoules traditionnelles de 150 watts sont remplacées par des leds de 50 watts. En 2023, le passage en led aura également lieu sur 660 nouveaux points lumineux. 50 % des installations seront ainsi équipées au led en 2 ans.

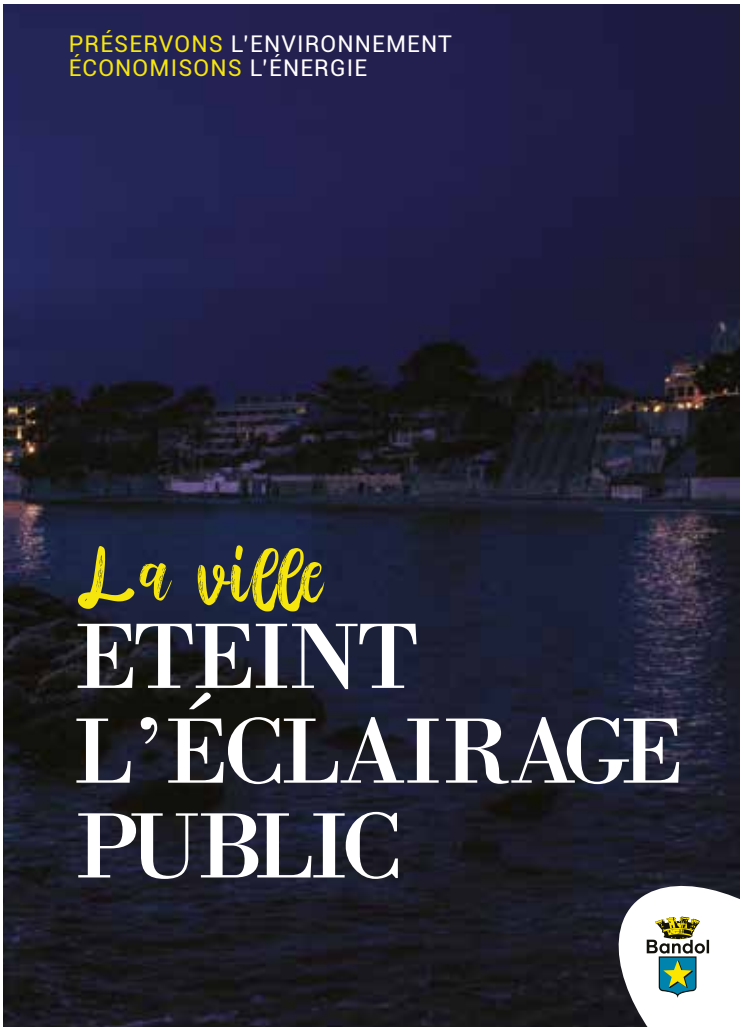

Des bâtiments mieux isolés

Le chauffage des bâtiments municipaux est un poste de dépenses important, il représente 1/4 du budget des services techniques. C'est pourquoi la ville a investi en 2022 plus de 400 000 euros pour l'amélioration thermique de ses bâtiments.

Il s'agit de travaux de :

- Rénovation de l'isolation thermique de la maternelle Bois Maurin,
- Isolation par l'extérieur de l'atelier du centre technique municipal,
- Modernisation de la pompe à chaleur de l'espace Paul Ricard,
- Optimisation du système chauffage/climatisation du théâtre Jules Verne et de l'école Octave Maurel,
- Réduction du volume de chauffe par la mise en place d'un faux plafond de la halte garderie,
- Passage en double vitrage PVC et installation de volets roulants extérieurs pour le dortoir Bois Maurin,
- Modernisation du système de chauffage avec une chaudière nouvelle génération : centre aéré et dojo.

Le recensement de nouveaux bâtiments à traiter en 2023 est en cours.

Pose d'isolant et étanchéité du toit de l'école maternelle Bois Maurin.

Baisse des températures dans tous les bâtiments de la Ville

Dans la stratégie de chasse au dépenses, la ville adapte les températures de ses bâtiments. Pour rappel, baisser son chauffage de seulement un degré correspond à 7% d'économie d'énergie, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). C'est pourquoi les températures de chauffe ont été diminuées.

Les mesures consistent à :

- Adapter la ventilation (chauffage climatisation) et l'éclairage des locaux en fonction l'occupation des locaux et des caractéristiques propres de chaque structure,
- Optimiser les températures de chauffe et de climatisation avec 19° degrés en hiver et 26° l'été,
- Couper l'eau chaude dans tous les bâtiments y compris les bâtiments sportifs (éviers, lavabos) à l'exception des bâtiments scolaires et de la petite enfance,
- Proscrire l'usage d'équipements électriques en chauffage d'appoint,
- Réduire la période de chauffe de deux semaines pour la mise en route et deux semaines pour l'arrêt en fonction des températures extérieures.

Les ressources en eau

Cet été, suite à l'alerte sécheresse de niveau 2 déclenchée par la Préfecture pour la zone "fleuves côtiers ouest", la ville faisait le choix de stopper la distribution de l'eau des douches de toutes ses plages afin de préserver les ressources en eau. D'autres dispositions étaient prises notamment en matière d'arrosage des espaces verts (réduction de l'arrosage, adaptation des horaires de 5h à 9h...).

De nouvelles mesures sont prises :
- Mise en place de sonde d'humidité afin d'adapter la fréquence de passage de l'arrosage manuel,
- Diagnostic sur l'état des réseaux d'arrosage automatique,
- Enfin, dans le contexte de crise écologique actuel, il a été décidé par la municipalité la suppression définitive des douches des plages. Rappelons qu'une douche consomme environ 700 litres d'eau à l'heure.

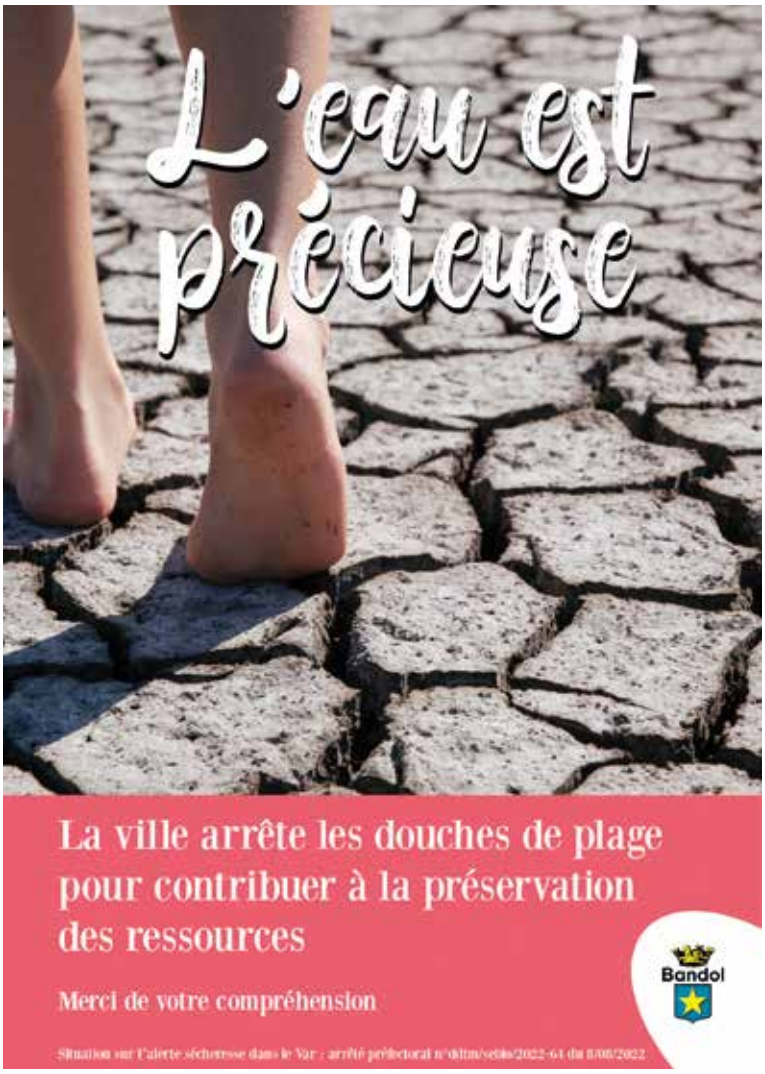

Des coupures d'électricité à prévoir

Plus les jours passent, plus il semble inéluctable que le pays va être touché par des coupures d'électricité cet hiver, résultat d'une situation inédite due à la concomitance de la crise ukrainienne et de l'indisponibilité d'une large partie des réacteurs du parc nucléaire français.

Dans une circulaire adressée aux préfets début décembre, le gouvernement indique qu'il prévoit à partir de janvier des coupures d'électricité temporaires dans certains quartiers. Celles-ci auront lieu entre 8h et 13h ou 18h et 20h, et viseront à soulager le réseau afin d'éviter une panne généralisée sur tout le territoire.

Les quartiers potentiellement impactés seront annoncés trois jours à l'avance par l'indicateur Ecowatt, outil en ligne qui propose de signaler les quartiers pouvant subir une coupure. Si un quartier est concerné, ses habitants le sauront la veille de la panne en consultant le site internet **www.monecowatt.fr**

A Bandol, les services préviendront les habitants grâce aux canaux de communication habituels, à savoir le site internet **www.bandol.fr**, la page Facebook de la ville et le compte instagram. Les abonnés à l'alerte SMS recevront une alerte sur leur mobile.

Pour vous abonner à l'alerte SMS, scannez moi !

Expression libre du groupe d'opposition «Bandol ambitions»

UN PADD EN QUESTION !
L'opposition a su faire entendre sa voix lors du débat du conseil municipal du 21 octobre dernier sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), étape importante dans le processus de révision du PLU.
De manière posée, dans une analyse claire et précise, Martine Henriot a exprimé les questions sérieuses qu'appelle la lecture de ce document et les réserves qu'il inspire.
Les voici résumées :
Tout d'abord, le projet présenté souffre de l'absence d'évaluation des orientations stratégiques de l'actuel PADD, adopté en 2013.
On note par exemple l'absence de bilan des ambitions dudit document, tels la constitution de quartiers durables ou l'établissement d'une véritable politique de mobilités à l'échelle de l'ensemble de l'espace communal.
Il n'a pas été tenu compte, d'ailleurs, des critiques de la Chambre régionale des comptes PACA sur l'absence de concrétisation des orientations de l'actuel PADD, qu'elle a analysé, en quelque sorte, comme un document incantatoire, puisqu'elle a constaté que de nombreux axes sont restés « lettre morte » » et n'ont débouché sur aucune réalisation en matière de développement durable.

De ce fait, le projet actuel de PADD apparaît comme un document trop généraliste.
Le PADD est le document programmatique de référence sur les orientations stratégiques de la collectivité. Or le projet présenté pâtit de l'absence d'indicateurs précis de suivi des stratégies urbanistiques de la ville, débouchant sur des annonces incantatoires plutôt que sur des orientations précises, tant en matière environnementale et de gestion des risques qu'en matière d'équipement ou d'habitat.
Plus grave, il ne se prononce à aucun moment sur les moyens pour atteindre ses objectifs, sur les équipements de superstructure pour la petite enfance et les jeunes, les équipements culturels et sportifs.
Or, contrairement à l'exécutif municipal, nous estimons que l'indication des moyens et équipements prévus a toute sa place dans un PADD.
Des fortes réserves sont émises sur la stratégie environnementale et paysagère ou sur la stratégie de gestion des risques pour sécuriser les habitants.
La stratégie environnementale, pourtant annoncée comme étant au cœur des orientations se résume en fait à des indications extrêmement générales, similaires à celles déjà présentes dans le PADD de 2013, mais avec moins de précisions et accompagnées de quelques contradictions :
- Comment restaurer le caractère naturel du sentier du littoral dans les endroits où ce caractère a été perdu et si l'on ne cesse pas d'artificialiser (en les bétonnant) les sols sous prétexte d'aménagement de voie douce ?
- Non-représentation ou insuffisance de la trame paysagère à conforter, ainsi que des parcs urbains
,Non-représentation ou insuffisance des zones de risques d'inondation, notamment entre Bellevue et le Parc du Canet, particulièrement inquiétante.
?
On relève enfin quelques contradictions concernant l'habitat, les circulations en mode doux :
- En dehors du littoral, aucun aménagement cyclable n'est prévu, alors qu'il s'agit de la sécurité des déplacements de 2 roues, au quotidien et non pas seulement en mode loisir ;
- Quelle est la compatibilité entre densification de certains secteurs et renforcement des jardins et espaces de pleine terre ?
Certains points que nous défendions depuis longtemps semblent faire leur chemin :
• Abandon de la surélévation du stade avec la création de 400 places de parkings en front de mer
• Maintien du Val d'Aran en zone d'activités
• Abandon de zones à urbaniser et les conserver en zones naturelles.
Tout au long de ce processus de révision du PLU, les élus de l'opposition redoubleront de vigilance sur les questions qu'il pose et les risques qu'il expose.
Ils ne partagent pas, tant s'en faut, l'aphorisme du petit père Queille (ancien président du conseil sous la IVème République) selon lequel : « La politique, ce n'est pas de résoudre les problèmes, mais de faire taire ceux qui les posent »…

Expression libre du groupe majoritaire «Une vision d'avenir pour Bandol»

UNE MAIRIE MIEUX ORGANISÉE, PLUS EFFICACE ET AMBITIEUSE

Fait remarquable pour une commune de la taille de Bandol, après de premiers essais infructueux lors de précédents mandats, l'administration municipale s'est dotée en juin dernier, d'un référentiel de travail encore rare dans les collectivités, et autre fait remarquable, produit en interne. Ce document, baptisé « projet de mairie », est la traduction par l'institution administrative, du programme politique porté par les élus. Il détaille en 6 rubriques qui chapeautent 61 axes pour Bandol, les grandes orientations que vos représentants issus du vote démocratique veulent impulser dans l'action de la mairie : l'administration est en effet l'instrument au service de la volonté politique, et à la fois le garant du respect de ce qui est techniquement faisable, possible en regard de nos ressources et moyens, et légal, avec un rôle de garde-fou.

Document complexe car il doit synthétiser l'ensemble de la vision du maire et de son équipe dans l'action des services, il a pris 2 ans à mûrir (c'est aussi le délai habituel quand il est réalisé par un cabinet de conseil externe) et présente l'action municipale répartie, étalée sur la durée du mandat : on y retrouve des actions déjà terminées ou vivantes, comme la création de la Maison France Services ou l'évolution numérique de l'administration, déjà largement modernisée sur ce plan depuis 2020, mais aussi la programmation des études préalables, puis des travaux qui vont peser significativement sur le visage de Bandol de demain : ils arrivent généralement en deuxième partie de mandature, tant il y a de travail de préparation.

Pour la majorité, ce « projet de mairie » est rassurant car il montre que l'administration a digéré son programme pour la ville, ambitieux, est capable de le planifier et sait comment le mettre en œuvre, au-delà de ce qui a déjà été fait, pour les quasi deux tiers du mandat encore devant nous.

Le fait que l'administration ait réussi ce qui ressemble encore à un défi en termes d'organisation dans beaucoup de collectivités, montre une amélioration sensible de la structure des forces vives de la mairie. Progressivement, le remodelage des ressources humaines, plus rigide dans le public que dans le privé du simple fait du statut des agents, entamé au premier mandat de Jean-Paul Joseph en rationnalisant les effectifs, les postes, la répartition même des services, se poursuit très positivement avec ce nouveau mandat. Les plus attentifs à la vie du conseil municipal auront noté des recrutements successifs depuis 2020, en particulier avec l'arrivée de nouveaux directrices et directeurs (créant notamment une direction de la sécurité et une direction du développement urbain et durable) et un renforcement de l'encadrement intermédiaire.

La Covid est l'exemple le plus frappant des aléas toujours possibles qui peuvent affecter le déroulement d'une mandature, et la crise actuelle, énergétique, climatique, géopolitique avec ses répercussions économiques, en sont un autre exemple. Alors si certains s'interrogent et nous interrogent sur la mise en œuvre du programme du maire, nous savons que malgré les difficultés très concrètes qui arrivent, notre administration municipale progresse et il faut remercier les agents qui s'impliquent pour permettre cette amélioration.

C'est grâce à cet effort que nous savons que l'essentiel sera tenu, que nous allons continuer à améliorer la gestion du quotidien (réparations, entretien des bâtiments et espaces publics ou de la voirie, accompagnement des associations, ou des publics en besoin d'aide sociale, appui aux structures scolaires ou culturelles, etc.) mais aussi réaliser les grands chantiers que vous attendez : transformation du quartier du stade, développement de « voies douces » qui offrent enfin un espace plus sécurisé aux cycles, mise à niveau du port complété bientôt d'un pôle nautique, renforcement de la capacité de la ville en termes de stationnement, etc.

Carnet

NAISSANCES

BEAUCHET Noah, Hayden, Lee **12/10/22**
PELLIER Marilou, Catherine, Yvonne **18/10/22**
VERNET Luna, Stéphanie, Patricia **22/10/22**
NIANG Fatimata, Zahra **25/10/22**
DE-ARO Alésia **18/11/22**

MARIAGES

MAESTRE Maxime, Manuel
BERTONCINI Manon, Sarah, Henriette
08/10/22

GIANOLA Arnaud
HUZA Claudia, Daniela **15/10/22**

FRANKLIN Jed, Stephen
NASELLO Amandine, Maëlle **20/10/22**

CHMIEL Florian, Omer
FAUST Soraya **22/10/22**

NIANG Demba
WISSENMEYER Sandra, Ginette **29/10/22**

DÉCÈS

SCHAEDELIN Eric, Félix, Edmond **07/10/22**
HOANG-HUU-PHUONG
André, Jacques **11/10/22**
DÉPRAD veuve HONNORAT
Odette, Françoise, Thérèse **11/10/22**
MONTOYA Camille **13/10/22**
LAGORGETTE Jacky, Raymond **28/10/22**
GALANO épouse GALANO
Raymonde, Pierrette **30/10/22**
HOBESSERIAN veuve FALUGI
Marie **02/11/22**
REY épouse DI MARTINO
Jeannine **03/11/22**
FELDMAN Nelly,Jeanne **06/11/22**
VITTORIO épouse JANICOT
Patricia, Catherine, Jeanne **06/11/22**
LEVY Lucas, Hugo **08/11/22**
LEBREUILLY épouse RÉOL Liliane, Denise,
Georgette, Jeannine **08/11/22**
WYBO veuve GALLEA Simone **11/11/22**
CAROLE Gilberte, Léone, Catherine
12/11/22
COURRIEU Guy, Daniel **13/11/22**
de MARION GAJA veuve COURRIOUX
Madeleine, Bérangère **18/11/22**
SALOMON Annie, Arlette,
Marie-Louise **26/11/22**
LASKRI Ahmed **28/11/22**

Bienvenue aux professionnels

PACHAMAMA

TRAVAUX ACROBATIQUES EN HAUTEUR (CORDISTE)

- Entretien et aménagement paysager (élagage, abattage, taille, débroussaillage...)

- Travaux sans échafaudage sur bâtiment (nettoyage des toitures et gouttières, recherche et réparation d'infiltration, maçonnerie sur cordes, lavage de vitres…)

Petetin Nans : 07 71 75 01 42

petetin-nans@hotmail.fr

BRUNO MATHIEU CONCIERGERIE

CONCIERGERIE

- Remise des clés,

- Ménage,

- Entretien

- Jardinage

Contact : 06 85 71 95 94

bruno.conciergerie83@gmail.com

BANDOL VU PAR VOUS

Partagez vos plus belles photos sur #bandol
Ce mois-ci photo de @mg_regards

EN DOUCEUR VERS 2023

Jean-Paul Joseph,
maire de Bandol

et le conseil municipal

vous invitent
à la cérémonie des vœux
vendredi 6 janvier à 18h au théâtre Jules Verne

La cérémonie aura lieu sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Bandol